

# [WEB] - [COMPTEUR] Mise en place de DATAMATRIX

Sommaire

1 - Présentation

2 - Activation

3 - Mentions

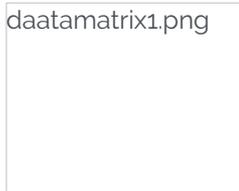
4 - Configuration des codes produits

5 - Calcul et édition des factures

## 1 - Présentation

Datamatrix est un dispositif de paiement des factures en bureau de tabac, se présentant sous la forme d'un code barre à deux dimensions apposé sur les factures ainsi que la mention du paiement possible chez les buralistes partenaires.

daatamatrix1.png



Le calcul des données du Datamatrix est spécifique et repose sur des informations à paramétrer chez l'ordonnateur et chez le comptable pour chacun des budgets gérant des rôles **ORMC**.

Si votre facturation est configurée en mode **PESv2 Titre Individuels**, le Datamatrix ne sera pas apposé sur les factures par le logiciel de facturation mais sur l'avis des sommes à payer imprimé par le Centre Editique grâce au logiciel de comptabilité : cela nécessite d'avoir activé la facturation électronique (PESASAP) dans le logiciel de facturation de l'eau et dans le logiciel de comptabilité.

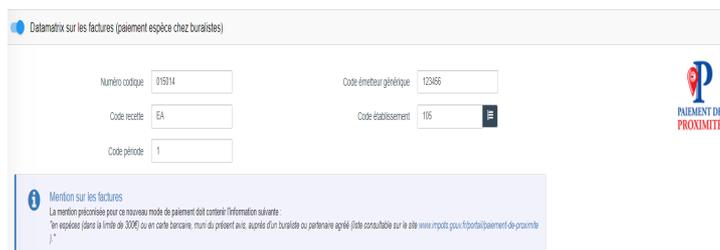
Le Datamatrix n'est pas compatible avec le mode de **facturation en régie**.

**Attention !** Avant de suivre le reste de cette notice, assurez-vous de disposer du « **Numéro codique** », du « **Code émetteur générique** », du « **Code établissement** » et du « **Code recette** » fournis par votre perception.

## 2 - Activation

Pour activer le Datamatrix dans le logiciel de facturation par compteur, allez au menu « Paramétrage » → « Facturation », puis allez sur l'onglet « Paiement » et cochez la case « **Datamatrix sur les factures** »

L'écran suivant se déroule :



**Datamatrix sur les factures (paiement espèces chez buralistes)**

Numéro codique : 915114  
Code émetteur générique : 123456  
Code recette : EA  
Code établissement : 115  
Code période : 1

**Mention sur les factures**  
La mention préconisée pour ce nouveau mode de paiement doit contenir l'information suivante :  
« en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)) »

Renseignez :

- le Numéro Codique (ou identifiant poste comptable) de votre trésorerie ;
- le Code émetteur générique déterminé par le centre d'encaissement en accord avec la DGFIP (6 caractères numériques) ;
- le Code recette ;
- le Code établissement.
- le Code Période est par défaut valorisé à « 1 », vous pouvez le modifier le cas échéant.

Utiliser le bouton « Valider » pour enregistrer vos modifications.

## 3 - Mentions

Pour finaliser l'activation du Datamatrix, allez au menu « Paramétrage » → « Général » et cliquez sur l'onglet « Mentions ». Là, cliquez sur le « crayon » afin de modifier le texte.

La mention préconisée pour ce nouveau mode de paiement doit contenir l'information suivante :

« en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)) ». »

## 4 - Configuration des codes produits

En général, le code recette détermine les codes produits qui doivent avoir les deux premiers caractères identiques.

Exemple : EA1, EA2, EA3, EA4 ou 011, 012, 013, 014, ...

Rendez-vous dans le menu « Paramétrage » → « Général » et cliquez sur l'onglet « Codes produits ».

Commencez par utiliser la fonction « Recherche » pour vérifier si les codes produits existent.

S'il n'existent pas, les ajouter en cliquant sur

Ensuite, retournez dans le menu « Paramétrage » → « Facturation », onglet « Facturation », puis allez dans la partie « Élément de facturation » afin de choisir les codes produits adéquats.

En parallèle, dans le logiciel de comptabilité, il conviendra d'ajouter (s'ils n'existent pas déjà) les mêmes codes produits (menu « initialisation » → « codes produits » → )

## 5 - Calcul et édition des factures

Lors du calcul du rôle, le logiciel va générer automatiquement le code barre de chaque facture.

Toutes les prochaines factures calculées en ORMC seulement disposeront de l'encart Datamatrix que le buraliste pourra scanner.

Note : les abonnés prélevés automatiquement (prélèvements à l'échéance ou mensualisation) ne sont pas concernés par ce dispositif de paiement.